

25 avril 2013

N° 11 – 2013

Toutes les résolutions proposées ont été adoptées par l'Assemblée Générale Mixte de SCOR du 25 avril 2013

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire de SCOR SE s'est tenue à Paris le 25 avril 2013, sous la présidence de M. Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR SE. La participation des actionnaires a été particulièrement élevée cette année, atteignant 65,29 % des actions ayant droit à participer au vote et 62,63 % du capital (compte tenu des actions auto-détenues).

Les actionnaires de SCOR ont adopté très largement toutes les résolutions proposées¹, et notamment :

- Le renouvellement, pour des mandats d'administrateur de deux ans, de MM. Gérard Andreck et Charles Gave et la nomination de quatre nouveaux administrateurs, Mmes Kory Sorenson et Fields Wicker-Miurin (pour des mandats de deux ans) et MM. Andreas Brandstetter (pour un mandat de deux ans) et Thierry Derez (pour un mandat de quatre ans).
- Le versement d'un dividende de 1,20 euro par action au titre de l'exercice 2012. La date de détachement du dividende a été fixée au 29 avril 2013 et sa date de mise en paiement au 3 mai 2013.

A l'occasion de leur départ du Conseil d'administration de SCOR, M. Denis Kessler et les membres du Conseil ont tenu à saluer la contribution apportée au Groupe tout au long de leurs mandats par Mme Monica Mondardini, qui avait rejoint le Conseil en 2010, et par MM. Georges Chodron de Courcel, Daniel Lebègue et Jean-Claude Seys, qui accompagnaient SCOR depuis 2003 et ont joué à ce titre un rôle majeur dans le redressement et les succès du Groupe au cours des dix dernières années.

*

* *

*De nationalité française, **Gérard Andreck** est Président du groupe MACIF depuis juin 2006. Très impliqué dans l'économie sociale, Gérard Andreck a assuré la présidence du CJDES (Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale) entre 1991 et 1993. En juin 1997, il devient Directeur général de la MACIF et seconde Jean Simonnet, alors Président. Homme clé dans la naissance du partenariat noué entre les Caisses d'Epargne, la MACIF et la MAIF en octobre 2004, il a été nommé Président du Directoire de la Holding qui concrétisait ce partenariat en novembre 2005. Le 1^{er} juillet 2008, il est élu Président du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA) pour un mandat de 3 ans et devient Président du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale (CEGES) le 12 mai 2009. En octobre 2010, il est nommé au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE).*

Gérard Andreck a été nommé pour la première fois administrateur de la Société en 2008.

¹ Voir tableau des votes par résolution page 4

25 avril 2013

N° 11 – 2013

De nationalité autrichienne, **Andreas Brandstetter** a été membre du Directoire d'UNIQA Versicherungen AG de 2002 à 2011.

Depuis 2011, il est Président du Directoire et Directeur général d'UNIQA, Directeur général d'Austria Versicherungsverein Privatstiftung, membre du Directoire de PEIF (Pan European Insurance Forum), Directeur adjoint de la Chambre économique autrichienne, division banque et assurance, et membre du Directoire de la Fédération de l'industrie autrichienne.

De nationalité française, **Thierry Derez** a été avocat, inscrit au barreau de Paris, avant d'entrer en 1995 dans le groupe d'assurances AM-GMF, d'abord en tant que Directeur général adjoint de GMF puis en 2001 en tant que Président-Directeur général des Assurances Mutuelles de France et de la GMF et à partir de septembre 2003, comme Président-Directeur général du groupe AZUR-GMF.

Il est aujourd'hui Président du Conseil d'administration d'Assurances Mutuelles de France, de GMF Assurances et Président-Directeur général de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF).

Il est nommé administrateur de MAAF Assurances en novembre 2004, et en devient Président-Directeur général en juin 2005.

Depuis juin 2007, il est Président du Conseil d'administration de MMA IARD Assurances Mutuelles, MMA IARD, MMA Assurances Mutuelles et MMA Vie.

Depuis 2008, il occupe la fonction de Président-Directeur général de Covéa.

De nationalité française, **Charles Gave** mène des recherches sur l'allocation tactique d'actifs depuis plus de 40 ans. Après avoir passé trois ans en qualité d'analyste financier dans une banque d'investissements française, il crée CECOGEST en 1974, une entreprise de recherche indépendante au travers de laquelle il sert pendant 12 ans un large portefeuille de clients dans le monde entier. En 1986, Charles Gave quitte la recherche pure pour la gestion monétaire : il co-fonde Cursitor-Eaton Asset Management où il est responsable de la politique de placement et gère plus de 10 milliards de dollars d'argent institutionnel sur la base de mandats de gestion mondiaux. En 1995, Cursitor est cédée à Alliance Capital que Charles Gave quittera finalement en 1998 pour créer GaveKal dont il est l'actuel Président. Il est aujourd'hui aux conseils de Marshall-Wace et de Grace Financial. Il renforce les compétences du Conseil en matière de connaissance des marchés financiers et lui apporte également une expertise accrue sur la zone asiatique du fait de son activité professionnelle aujourd'hui répartie entre l'Europe et Hong Kong.

Charles Gave a été nommé pour la première fois administrateur de la Société en 2011.

De nationalité britannique, **Kory Sorenson**, née aux Etats-Unis, a fait sa carrière dans la finance, en consacrant ces quinze dernières années exclusivement à la gestion du capital et du risque au sein de compagnies d'assurance et d'institutions bancaires. Plus récemment, elle a proposé des prestations de conseil dans le domaine de l'assurance. Elle a occupé jusqu'à la fin de l'année 2010 le poste de Managing Director, Head of Insurance Capital Markets chez Barclays Capital à Londres, où son équipe a réalisé des opérations innovantes en gestion du capital telles que le lancement des premières titrisations privées et renouvelables. Elle a par ailleurs réalisé des fusions-acquisitions, ainsi que des opérations sur fonds propres, de capital hybride et de couverture pour d'importantes compagnies d'assurance. Elle dirigeait auparavant l'équipe en charge des marchés financiers spécialisés dans l'assurance au Crédit Suisse ainsi que l'équipe en charge des marchés de la dette des institutions financières chez Lehman Brothers en Allemagne, en Autriche et aux Pays-Bas. Elle a débuté sa carrière en banques d'investissements à Morgan Stanley et dans le secteur financier chez Total S.A.

Elle parle couramment français et est titulaire d'un DESS de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, d'un master en économie appliquée de l'université Paris Dauphine, et d'une licence en sciences politiques et en économétrie avec mention bien de l'American University de Washington D.C.

25 avril 2013

N° 11 – 2013

*De nationalité américaine et britannique, **Fields Wicker-Miurin** a étudié en France, à l'Institut d'Études Politiques de Paris, puis aux États-Unis et en Italie. Elle est diplômée de l'université de Virginia et de la Johns Hopkins University. Fields Wicker-Miurin a commencé sa carrière dans la banque avant de rejoindre en tant qu'associée senior le groupe Strategic Planning Associates (Mercer Management Consulting), où elle était la principale conseillère des Lloyd's of London. En 1994, elle est nommée Directrice financière et Responsable de la stratégie du London Stock Exchange. Elle a été membre du Nasdaq Technology Advisory Council et conseillère auprès du Parlement européen sur l'harmonisation des marchés financiers. En 2002, elle a été l'un des fondateurs de la société Leaders' Quest, dont l'activité consiste à organiser des programmes permettant à des dirigeants internationaux de tous secteurs d'échanger leur expérience avec des acteurs du monde des affaires et de la société civile des pays émergents. En 2007, elle a été faite Officier de l'Ordre de l'Empire britannique. Elle est par ailleurs administrateur de BNP Paribas, de CDC Group Plc et de Ballarpur International Graphic Paper Holdings.*

*

* *

25 avril 2013

N° 11 – 2013

Résultat des votes des résolutions

Réunion Ordinaire	Pour	Contre	Abstention	Total des votes	Pour (%)	Contre (%)
1	120 564 632	272 000	40 861	120 877 493	99,7749	0,2251
2	120 564 149	272 620	40 724	120 877 493	99,7744	0,2256
3	120 560 038	272 000	45 455	120 877 493	99,7749	0,2251
4	86 290 799	30 687 961	3 198 039	120 176 799*	73,7662	26,2338
5	120 239 580	596 305	41 608	120 877 493	99,5065	0,4935
6	120 488 817	346 748	41 928	120 877 493	99,7130	0,2870
7	111 823 085	2 691 638	6 362 770	120 877 493	97,6495	2,3505
8	120 559 891	274 095	43 507	120 877 493	99,7732	0,2268
9	120 560 647	274 095	42 751	120 877 493	99,7732	0,2268
10	120 560 100	275 305	42 088	120 877 493	99,7722	0,2278
11	118 794 289	2 039 233	43 971	120 877 493	98,3124	1,6876
12	120 561 921	274 474	41 098	120 877 493	99,7729	0,2271

* exclusion des cartes 0001, 0013 et leurs mandats

Réunion Extraordinaire	Pour	Contre	Abstention	Total des votes	Pour (%)	Contre (%)
13	119 365 302	1 470 650	41 541	120 877 493	98,7829	1,2171
14	116 049 286	4 787 666	40 541	120 877 493	96,0379	3,9621
15	117 203 118	3 631 708	42 667	120 877 493	96,9945	3,0055
16	102 636 989	5 107 266	13 133 238	120 877 493	95,2598	4,7402
17	117 311 133	3 519 263	47 097	120 877 493	97,0874	2,9126
18	117 178 373	3 649 332	49 788	120 877 493	96,9797	3,0203
19	105 471 094	6 149 201	9 257 198	120 877 493	94,4910	5,5090
20	115 778 138	5 042 831	56 524	120 877 493	95,8262	4,1738
21	120 554 189	278 710	44 594	120 877 493	99,7693	0,2307
22	89 255 393	27 489 430	4 132 670	120 877 493	76,4534	23,5466
23	87 606 774	30 099 724	3 170 995	120 877 493	74,4282	25,5718
24	116 866 455	3 964 082	46 956	120 877 493	96,7193	3,2807
25	115 188 647	5 647 896	40 950	120 877 493	95,3260	4,6740
26	120 556 445	272 000	49 048	120 877 493	99,7749	0,2251
27	120 531 904	301 435	44 154	120 877 493	99,7505	0,2495
28	120 556 576	274 374	46 543	120 877 493	99,7729	0,2271

*

* *

25 avril 2013

N° 11 – 2013

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2013 sous le numéro D.13-0106 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.